

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## Présidentielle 2023 : Paul-Marie Gondjout prône "l'Alliance pour le Gabon"

Yannick Franz IGOHO  
Lambaréné/Gabon

Le week-end écoulé, Paul-Marie Gondjout, président de l'Union nationale initiale (UNI), a débuté sa tournée inter-provinciale par le Moyen-Ogooué, sa province natale. Outre l'installation des cellules de base, le discours du chef de file de l'UNI a constitué l'un des temps forts de cette sortie (la première du genre depuis sa rencontre avec le président de la République, Ali Bongo Ondimba). Occasion pour lui de se prononcer sur les échéances électorales.

L'élu de Lambaréné n'a pas manqué d'émettre des réserves sur les échéances électorales à venir. "Je ne crois pas aux élections à venir si elles ne tiennent pas compte du souhait profond des Gabonais, nous tous, en un changement et en l'absolue nécessité d'une paix et d'une cohésion sociale et nationale", affirme-t-il.

Non sans militer pour un changement de paradigmes et par la même occasion divulguer sa vision. "(...) Je crois en effet que le prochain quinquennat doit être celui des réformes dont a besoin notre pays", pense-t-il. Avant de marteler : "Nous devons pour cela saisir toutes les opportunités politiques pour faire passer, autant que de besoin, les idées de progrès



Le président de l'Union nationale initiale (UNI), Paul-Marie Gondjout à Lambaréné.

et de réformes qui participent à la recherche de solutions aux maux qui minent l'alternance politique et freinent le développement de notre pays, le Gabon".

Évidemment, il a rappelé le positionnement de son écurie (Ndlr : un parti progressiste-reformiste). Occasion pour lui d'appeler au rassemblement. "Je propose une Alliance politique pour le Gabon autour d'un projet quinquennal de réformes politiques, économiques et sociales", a-t-il déclaré. Laquelle alliance, selon son

chantre, va porter sur les fonts baptismaux la 3e République.

"Cette alliance pour le Gabon se veut inclusive et patriotique, ouverte à toutes les sensibilités politiques (...). C'est notre responsabilité à tous. Faisons-le pour le Gabon et pour les générations futures. Conjuguons ensemble nos efforts pour le Gabon, notre patrimoine commun", prône-t-il. Il a également invité les siens à se faire enrôler sur les listes électorales et accomplir leur devoir civique.

## Elections générales/Déclaration des biens : la CNLCEI et le CGE accordent leurs violons

SCOM  
Libreville/Gabon

Les présidents de la Commission nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite (CNLCEI) et du Centre gabonais des élections (CGE) étaient en conclave, vendredi 5 mai 2023. Il s'est agi pour Nestor Mbou et Michel Stéphane Bonda échanger sur la question de la déclaration des biens devenue un impératif pour tous les candidats aux différentes élections dont les échéances avancent désormais à grands pas.

D'emblée, le président de la CNLCEI a indiqué qu'en application des dispositions de l'article 8 nouveau de la loi 041/2020 du 22 mars 2021, le Parlement a institué la production du récépissé de déclaration des biens par tout candidat lors de toute élection politique. Aussi, le décret récemment pris en compte accorde-t-il à son institution la possibilité de mettre en place des délégations ad hoc dans chaque chef-lieu de province.

Et Nestor Mbou de relever, qu'il s'agira dans un premier temps pour ces délégations d'informer les usagers et de procéder à la remise des formulaires de déclaration des biens. Si le formulaire sera gratuit, on n'en dira pas autant pour le récépissé. Dans un second temps, le dossier devra être transmis à la CNLCEI pour le contrôle, avant d'être transféré au CGE pour l'enregistrement à la candidature.

Aussi, les avis de l'institution présidée par Michel Stéphane Bonda devraient désormais tenir compte de la nouvelle disposition normative. Et pour le nouveau patron du CGE, en charge désormais d'organiser les élections et d'en annoncer les résultats, la transversalité entre les deux institutions relativement à l'exigence du récépissé de déclaration des biens est effective.

Au terme des échanges, comme l'exige aussi la loi, le président du CGE a réceptionné les formulaires de déclaration des biens, qu'il devra rendre disponibles auprès des membres de son institution.



Le président Bonda recevant de Mbou le formulaire de déclaration des biens.

## Miroir du gouvernement Statu quo ?

Le statu quo à la tête des neuf provinces de notre pays serait-il maintenu ? L'on serait tenté de le croire. Vu que les chamboulements annoncés à l'issue du Conseil des ministres du 14 avril dernier n'ont pas eu lieu. Et que quatorze jours plus tard, Abdul Razzak Kambongo, préalablement nommé à la tête de la province du Haut-Ogooué, s'est vu finalement confier les rênes de celle du Moyen-Ogooué. Les nominations survenues le 14 avril dernier, l'on se rappelle, avaient suscité un ensemble de réactions. Du fait notamment que d'aucuns avaient estimé, à tort ou à raison, qu'en nommant des personnalités à la tête de leurs provinces d'origine, le gouvernement semblait remettre

en cause certaines bases de notre vivre-ensemble sur fond de visée électoraliste.

À y regarder de près, ces réactions semblent avoir été mues plus par le contexte actuel né de la tenue, dans quelques mois, de l'élection présidentielle, des législatives et des locales, que par autre chose.

Car, en réalité, ce n'est pas la première fois dans l'histoire de notre pays que des personnalités originaires d'une province se voyaient ainsi promues à la tête de celles-ci. Les exemples en la matière sont, en effet, légion. Et visiblement certains acteurs politiques et de la société civile semblent avoir méconnu cette réalité. Et même,

d'une certaine manière, le gouvernement.

Vu que face à la vague d'indignation, il aurait dû monter au créneau pour couper court aux interprétations en tout genre. Tout comme il devrait édifier l'opinion publique sur ce qu'il est, à l'heure actuelle, des nominations des gouverneurs. D'autant plus que l'opinion publique ne sait véritablement pas à quoi s'en tenir. Ce qui n'est pas tout à fait indiqué, au regard du contexte actuel. Lequel, toutes proportions gardées, nécessite de la transparence et de la pédagogie.

J.KOMBILE MOUSSAVOU